GUIDE DE L’INSTRUMENT · APS-01

La fiche de preuves IA

Pas de preuve, pas de nouveau budget. Vingt contrôles pour les projets d’IA en Afrique, sur quatre décisions, chacun avec la pièce à exiger, qui signe et le signal d’arrêt.

14 NOVEMBRE 2026 · FR · STREDGE PARTNERS

PUBLIC

LA PREUVE AVANT L'ÉCHELLE · AFRIQUE

Pas de preuve, pas de nouveau budget : vingt contrôles pour les projets d'IA en Afrique

Là où le courant coupe, la monnaie bouge et les données voyagent sous autorisation.

	ENGAGER On finance ?	PROUVER On étend ou on arrête ?	DÉPLOYER On en fait un produit ?	EXPLOITER Garder, corriger ou retirer ?
Retour sur investissement	☐ 01 Retour en monnaie locale, au taux de stress fixé par le DAF	☐ 02 Retour visible au compte de résultat mensuel, face à la référence	☐ 03 Retour positif au coût unitaire à plein volume, validé par la finance	☐ 04 Retour et coût de la deuxième année revus avant de renouveler
Direction et décisions	☐ 05 Validé par le DG ou son délégataire, un responsable métier désigné	☐ 06 Étendre ou arrêter : le DG ou son délégataire tranche à la date fixée	☐ 07 Objectif de valeur inscrit dans ceux du responsable métier	☐ 08 Projets arrêtés l'an dernier : nombre déclaré au comex
Processus et équipes	☐ 09 Processus visé nommé, situation de départ mesurée	☐ 10 Processus repensé avant d'être automatisé	☐ 11 Part des décisions visées prises avec l'outil, équipe par équipe	☐ 12 Deux personnes locales l'exploitent sans fournisseur ni développeur
Données et connectivité	☐ 13 Cartographie des données : ce qui sort du pays, avec autorisation là où la loi l'exige	☐ 14 Pilote mené sur vos propres données, au site le plus fragile	☐ 15 Repli testé : on décide même si le réseau ou le courant coupe	☐ 16 Responsable des données nommé, disponibilité par site au comex
Faire, acheter, sortir	☐ 17 Faire ou acheter : choix au coût complet, coût de sortie connu	☐ 18 Code, données et modèle détenus par l'entreprise, passation testée	☐ 19 Ni fournisseur ni salarié ne détient seul modèle, données et support	☐ 20 Dépendance et coût de sortie réévalués chaque année

Preuve manquante ? On corrige avant la prochaine revue ou on arrête.

Déjà de l'IA en production ? Passez chaque projet dans la colonne où il en est.

Les vingt preuves, définies

Pour chaque preuve : ce que l'on vérifie, la pièce à exiger, qui la produit et qui signe, ce qui vaut validation et le signal d'arrêt. Le décideur est le DG ou un délégataire désigné dans le cadre de la délégation de pouvoirs.

N°	PREUVE ET CE QUE L'ON VÉRIFIE	PIÈCE À EXIGER	QUI	VALIDÉ SI	SIGNAL D'ARRÊT
Retour sur investissement					
01 ENGAGER	**Retour en monnaie locale, au taux de stress fixé par le DAF** Le dossier est chiffré dans la monnaie de vos comptes et reste rentable si le taux de change se retourne contre vous.	Dossier en monnaie locale, recalculé au taux de stress fixé par le DAF. Licences, cloud et support facturés en dollars ou en euros isolés sur une ligne à part.	Le responsable métier le construit. Le DAF fixe le taux de stress et signe.	Le délai de retour tient dans la cible au taux de stress.	Le dossier ne tient qu'au taux du jour, ou les coûts en devises manquent.
02 PROUVER	**Retour visible au compte de résultat mensuel, face à la référence** L'effet du pilote apparaît dans les comptes de gestion, mesuré face à la situation de départ relevée à l'engagement (preuve 09).	Ligne du compte de résultat mensuel ou rapport du centre de coûts des sites pilotes, face à la référence ou à des sites comparables.	Le contrôle de gestion le produit. Le responsable métier l'explique.	Le gain apparaît dans les comptes, net du coût de fonctionnement du pilote.	Les seules preuves sont des taux d'usage, des heures gagnées estimées ou des sondages auprès des utilisateurs.
03 DÉPLOYER	**Retour positif au coût unitaire à plein volume, validé par la finance** À plein volume, le coût par transaction, par utilisateur ou par site (calcul, licences, support, connectivité et personnel) laisse un retour positif.	Modèle de coût unitaire à plein volume, prix écrit du fournisseur à ce volume, visa de la finance.	Le chef de projet le construit. Le DAF ou le directeur financier signe.	Retour positif à plein volume, sur des prix écrits.	Prix du pilote ou remises temporaires extrapolés au déploiement complet.
04 EXPLOITER	**Retour et coût de la deuxième année revus avant de renouveler** Avant tout renouvellement de contrat ou de budget, le retour réellement obtenu est mis en regard du coût complet de l'année suivante.	Note de renouvellement : retour obtenu, coût de la deuxième année avec hausses de prix et croissance de l'usage, options pour renouveler, renégocier ou sortir.	Le responsable métier et les achats la préparent. Le décideur tranche.	Renouvellement décidé sur les chiffres réels, avant la date de préavis.	Reconduction tacite, ou décision prise après la date de préavis.
Direction et décisions					
05 ENGAGER	**Validé par le DG ou son délégataire, un responsable métier désigné** Le financement est validé par le DG, ou par un délégataire désigné par écrit dans le cadre de la délégation de pouvoirs. Un responsable métier répond de la valeur.	Validation signée indiquant le montant et la délégation sur laquelle elle s'appuie, avec le nom du responsable métier.	Le DG ou son délégataire désigné.	Le décideur agit dans sa limite de délégation et n'est ni le constructeur du projet ni le parrain du fournisseur. Le responsable appartient à la ligne métier qui reçoit la valeur.	L'équipe qui construit le projet l'a validé, ou le responsable est le fournisseur ou l'équipe IA.
06 PROUVER	**Étendre ou arrêter : le DG ou son délégataire tranche à la date fixée** La décision d'étendre ou d'arrêter a une date fixée à l'engagement, et le décideur la prend à cette date. Si le budget d'extension dépasse sa limite, la décision remonte la délégation de pouvoirs, à la même date.	Relevé de décision daté au plus tard à la date prévue, avec la liste des preuves examinées.	Le décideur tranche. Le responsable métier présente.	Une décision prise à temps, quel qu'en soit le sens.	Le pilote se prolonge sans décision. Une prolongation ne compte que si elle s'accompagne d'une nouvelle date, d'un motif et d'un plafond de budget.
07 DÉPLOYER	**Objectif de valeur inscrit dans ceux du responsable métier** La valeur promise pour le déploiement figure dans les objectifs annuels et la part variable du responsable métier.	Fiche d'objectifs du responsable avec la cible, dans la même unité que le dossier.	Son supérieur hiérarchique la fixe. Les RH l'enregistrent.	Cible inscrite dans les objectifs avant les premières dépenses de déploiement.	La cible n'existe que dans le plan projet ou au sein de l'équipe IA.
08 EXPLOITER	**Projets arrêtés l'an dernier : nombre déclaré au comex** Le comex voit combien de projets d'IA ont été arrêtés, à quelle étape, pourquoi, et quel budget cela a libéré.	Rapport annuel du portefeuille : projets lancés, projets arrêtés par étape, budget libéré.	Le DAF ou le responsable du portefeuille. Présenté au comex.	Le rapport existe et les arrêts y figurent comme des décisions fondées sur des preuves.	Zéro arrêt en un an avec plusieurs projets en cours. Demandez pourquoi aucun n'a échoué à une étape.

N°	PREUVE ET CE QUE L'ON VÉRIFIE	PIÈCE À EXIGER	QUI	VALIDÉ SI	SIGNAL D'ARRÊT
Processus et équipes					
09 ENGAGER	**Processus visé nommé, situation de départ mesurée** Le projet nomme le processus métier et la décision qu'il change, et mesure les performances actuelles de ce processus.	Processus et décision visés, chiffres de départ (délai, coût, taux d'erreur, volume) sur une période précisée.	Le responsable métier, avec les opérations.	Situation de départ mesurée avant le lancement du pilote.	« Améliorer la productivité » sans processus nommé ni chiffres de départ.
10 PROUVER	**Processus repensé avant d'être automatisé** Le processus est d'abord simplifié (étapes supprimées, validations allégées, saisie corrigée) pour que l'IA n'accélère pas le gaspillage, et l'effet sur les emplois est planifié avant le déploiement.	Cartographie du processus avant et après, liste des étapes supprimées, postes concernés et plan pour chacun, et personnes consultées : les représentants du personnel là où le code du travail ou les accords collectifs l'exigent, les communautés riveraines là où existent des engagements d'emploi local.	Le responsable métier et le pilote du processus. Les RH signent le plan d'accompagnement des personnes.	Refonte testée sur les sites pilotes, plan d'accompagnement validé avant le déploiement.	Le pilote automatise le processus actuel tel quel, contournements compris, ou des changements d'emploi apparaissent après le déploiement.
11 DÉPLOYER	**Part des décisions visées prises avec l'outil, équipe par équipe** L'adoption se mesure sur les décisions pour lesquelles le projet a été conçu, équipe par équipe, et non sur les connexions ou les licences attribuées.	Journal du système ou audit par échantillon : décisions concernées, décisions prises avec l'outil, par équipe et par site.	Le responsable métier. Données fournies par le chef de projet.	Chaque équipe atteint le seuil d'adoption fixé à l'engagement avant la suite du déploiement.	La moyenne est bonne pendant que des équipes clés contournent l'outil.
12 EXPLOITER	**Deux personnes locales l'exploitent sans fournisseur ni développeur** Au moins deux salariés dans le pays savent faire fonctionner, dépanner et reparamétrer le système sans appeler le fournisseur ni son premier développeur.	Deux noms, un mode opératoire écrit et un test au cours duquel ils ont exploité le système seuls pendant une période fixée.	Le responsable métier avec les RH. Les opérations signent le test.	Test réussi et plan de fidélisation en place pour les deux personnes.	Une seule personne, ou personne, détient le savoir-faire.
Données et connectivité					
13 ENGAGER	**Cartographie des données : ce qui sort du pays, avec autorisation là où la loi l'exige** Avant tout financement, le projet cartographie les données utilisées, leur lieu de stockage et de traitement, et les flux qui franchissent une frontière, avec la base légale de chacun et les règles du régulateur sectoriel sur la sous-traitance ou le cloud (banque, assurance, télécoms).	Cartographie des flux par pays, base légale de chaque flux, référence de la déclaration ou de l'autorisation là où la loi ou un régulateur sectoriel l'exige.	Le délégué à la protection des données ou le juridique. Le responsable métier signe.	Chaque flux transfrontalier a sa base légale ou son autorisation avant le transfert de données réelles.	Des données personnelles envoyées vers un cloud ou un fournisseur étranger sans la formalité que la loi exige.
14 PROUVER	**Pilote mené sur vos propres données, au site le plus fragile** Le pilote utilise les données réelles de l'entreprise, lacunes comprises, sur le site le plus faible en données, en connectivité ou en effectifs. C'est souvent un site isolé, où les données sont plus rares, tenues sur papier ou saisies en retard.	Plan du pilote nommant le site et la raison de ce choix, journal de qualité des données, échantillon de résultats vérifiés par des personnes, règle fixant les résultats qu'une personne doit confirmer, taux d'erreur et résultats par site.	Le chef de projet. Les opérations choisissent le site.	Les résultats tiennent sur le site le plus fragile, avec un taux d'erreur sous le seuil fixé à l'engagement, dans les langues utilisées sur place.	Les résultats viennent seulement des données du fournisseur, d'échantillons nettoyés ou du siège, ou personne n'a mesuré le taux d'erreur.
15 DÉPLOYER	**Repli testé : on décide même si le réseau ou le courant coupe** Quand la connectivité ou le courant tombe, la décision métier que l'outil soutient se prend quand même, grâce à un mode hors ligne, un modèle en cache ou une procédure manuelle.	Procédure de repli écrite et journal d'une coupure réelle ou simulée sur un site isolé en production.	Les opérations. L'informatique en appui.	La décision est prise dans le délai convenu pendant le test de coupure.	Le travail s'arrête quand le réseau tombe, ou le repli n'a jamais été testé.
16 EXPLOITER	**Responsable des données nommé, disponibilité par site au comex** Chaque jeu de données dont le système dépend a un responsable nommé, et la disponibilité du système est suivie site par site.	Registre des responsables de données et disponibilité mensuelle par site dans le dossier du comex.	Les responsables de données. Le DSI rend compte.	Responsables nommés et disponibilité présentée chaque mois.	Disponibilité présentée seulement en moyenne groupe, ou jeux de données sans responsable.

N°	PREUVE ET CE QUE L'ON VÉRIFIE	PIÈCE À EXIGER	QUI	VALIDÉ SI	SIGNAL D'ARRÊT
Faire, acheter, sortir					
17 ENGAGER	**Faire ou acheter : choix au coût complet, coût de sortie connu** Développement interne, produit d'un fournisseur et développement par un partenaire sont comparés au coût complet sur la durée du projet, personnel, fonctionnement et coût de sortie compris.	Tableau des options avec le coût complet sur trois ans ou sur la durée du projet, et le coût de sortie de chacune.	Le chef de projet avec les achats. Le DAF revoit.	Option retenue au coût complet, coût de sortie écrit.	Le choix repose sur un prix de licence ou une démonstration.
18 PROUVER	**Code, données et modèle détenus par l'entreprise, passation testée** Contrats et règles internes font de l'entreprise la propriétaire de ses données, des résultats produits et du code ou du modèle développé pour elle, et une passation a été testée.	Clauses de propriété et de restitution des données, accès aux dépôts au nom de l'entreprise, compte rendu du test de passation.	Le juridique et les achats. Le chef de projet mène le test.	Clauses signées et passation testée avant le déploiement.	Le fournisseur garde le modèle entraîné ou les données, ou le code dort sur le compte d'une seule personne.
19 DÉPLOYER	**Ni fournisseur ni salarié ne détient seul modèle, données et support** Aucun fournisseur, et aucun salarié, ne contrôle à la fois le modèle, les données et le support.	Carte de qui détient le modèle, les données et le support, avec une solution de secours testée pour chacun.	Le DSI avec les achats.	Les trois ne sont pas dans une seule main, et chacun a un secours testé.	Un seul prestataire ou une seule personne peut arrêter le service.
20 EXPLOITER	**Dépendance et coût de sortie réévalués chaque année** Chaque année, le coût de sortie du fournisseur ou du dispositif actuel est réestimé, et les solutions de rechange sont examinées.	Estimation annuelle du coût de sortie, solutions de rechange examinées, niveau de dépendance.	Les achats. Le décideur revoit.	Réévalué avant chaque décision de renouvellement (preuve 04).	Coût de sortie inconnu ou estimé pour la dernière fois à la signature.

Preuve 13 : là où la loi exige une autorisation

Le tableau couvre cinq pays dont nous avons vérifié le texte de loi. Pour tout autre pays, vérifiez la règle auprès de l'autorité nationale de protection des données avant tout transfert de données réelles.

PAYS	TEXTE	CE QU'IL EXIGE POUR UN TRANSFERT À L'ÉTRANGER	AUTORITÉ
Maroc	Loi 09-08 (2009)	Tout transfert vers l'étranger exige l'autorisation préalable de la CNDP, qui publie la liste des pays qu'elle juge adéquats.	CNDP
Côte d'Ivoire	Loi 2013-450, art. 7 et 26	Tout transfert vers un pays hors CEDEAO exige l'autorisation préalable de l'autorité de protection.	ARTCI
Sénégal	Loi 2008-12, art. 49 à 51	Le pays destinataire doit assurer une protection suffisante et la CDP doit être informée avant le transfert. À défaut, seules les exceptions prévues ou une autorisation de la CDP assortie de garanties.	CDP
Togo	Loi 2019-014, art. 28 à 30	Tout État autre que le Togo est un pays tiers. Protection suffisante exigée et IPDCP informée au préalable. À défaut, seules les exceptions prévues ou une autorisation de l'IPDCP.	IPDCP
Nigeria	Data Protection Act 2023, art. 41 à 43	Transfert possible si le destinataire est soumis à une loi adéquate, à des règles d'entreprise contraignantes, à des clauses contractuelles ou équivalent, ou si un motif de l'article 43 s'applique. La base retenue doit être consignée.	NDPC

Ce résumé aide à cadrer la preuve 13. Il ne constitue pas un avis juridique et les lois évoluent : faites confirmer le texte en vigueur par l'autorité ou par votre conseil avant tout transfert.

Conduire la revue d'étape

Une réunion par étape, soixante minutes, présidée par le décideur.

Cinq jours ouvrés avant	Le responsable métier envoie le dossier de preuves : une page par preuve, pièces jointes.
Décision demandée (5 min)	Le responsable nomme l'étape et ce qui est demandé : budget, périmètre et date.
Cette colonne (30 min)	Chaque preuve est notée acquise ou manquante, sur pièces uniquement.
Colonnes précédentes (10 min)	Ce qui a glissé depuis la dernière étape, par exemple un nouveau site qui modifie la preuve 13.
Décision (15 min)	Le décideur tranche : on avance, on avance avec une date de correction, ou on arrête. La date de correction est au plus tard la prochaine revue.
Deux jours ouvrés après	Relevé de décision : preuves acquises, preuves manquantes, un responsable et une date pour chaque correction, date de la prochaine revue.

Déjà de l'IA en production : grille du portefeuille

Une ligne par projet en service. Vérifiez chaque preuve de sa colonne et des colonnes à sa gauche. Chaque preuve manquante reçoit un responsable et une date, au plus tard la prochaine revue.

PROJET	COÛT ANNUEL	DÉCIDEUR	COLONNE ATTEINTE	PREUVES MANQUANTES	RESPONSABLE	À CORRIGER LE	DÉCISION

Preuve manquante ? On corrige avant la prochaine revue ou on arrête.

UTILISER CE GUIDE

Page 2 : la fiche pour le dossier du comex.

Pages 3 à 5 : les vingt preuves définies avec la pièce à exiger.

Page 6 : la revue d'étape et la grille du portefeuille.

CITER CE GUIDE

Stredge Partners (2026). La fiche de preuves IA : vingt contrôles pour les projets d'IA en Afrique. Guide de l'instrument APS-01. stredgepartners.co/fr/specimens/ai-proof-sheet

DROITS

© 2026 Stredge Partners. Libre d'utilisation et de partage, avec mention de la source.

Un instrument de décision et non un avis juridique, fiscal ou d'investissement. Les lois citées à la preuve 13 évoluent : vérifiez le texte en vigueur avant tout transfert.

À LIRE AUSSI

LACAS, l'élément IA
stredgepartners.co/fr/leadership-tools/lacas/ai

Le pont des bénéfices (BB-01)
stredgepartners.co/fr/specimens/benefits-bridge

Le cycle preuve-décision (EDC-01)
stredgepartners.co/fr/specimens/evidence-to-decision-cycle

Scannez pour la page complète, ses sources et l'édition anglaise.

ÉDITEUR

Stredge Partners est un réseau d'entités constituées localement. Chaque entité est une personne morale distincte, qui contracte en son nom propre.

Ce guide est publié par l'entité STREDGEPARTNERS, 167 Great Portland Street, 5th Floor, London W1W 5PF, Royaume-Uni.

Londres · Paris · Casablanca · Abidjan · Lomé · Conakry

contact@stredgepartners.co · stredgepartners.co